



Un projet de

Rénovation Énergétique ?



L'AGGLO vous accompagne

Conseils gratuits · Aides financières
melunvaldeseine.fr / 01 64 98 11 79

avec



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat.



Les certificats
d'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE
Chèque de réduction
d'impôt de 2020



Parc
Culturel
Régional
du Gâtinais Français



Mon Plan Rénov'

Des conseils gratuits et des aides financières

Pour encourager la rénovation énergétique des logements privés sur les 20 communes de son territoire*, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a mis en place le dispositif Mon Plan Rénov'. L'Espace Conseil France RENOV' est un service public, ses conseillers offrent un accompagnement gratuit, neutre et objectif, pour vous accompagner dans votre projet de rénovation énergétique, sur les plans techniques, administratifs et financiers.



POURQUOI FAIRE ?

Les conseillers FRANCE RENOV' sont à votre disposition pour :

- Identifier les solutions techniques appropriées à votre logement et à votre budget
- Vous indiquer les aides financières auxquelles vous avez droit
- Vous aider à créer vos dossiers de demande d'aide



POUR QUI ?

- Pour tous les propriétaires occupants ou bailleurs
- Pour les copropriétés (syndicats de copropriétaire)

* voir la carte du territoire au dos

Mon Plan Rénov'

Un coup de pouce financier pour vos travaux

Dans le cadre de ses politiques de l'habitat et de la transition écologique, L'Agglo a fait le choix de soutenir financièrement certains projets de rénovation thermique, dont les gains énergétiques dépassent 35%.

POUR UN PROPRIETAIRE



Qui occupe son logement

- ✓ Vous obtenez l'aide « Ma Prime Rénov' Sérénité » de l'Anah ?

L'Agglo vous permet d'obtenir jusqu'à **3 000 € supplémentaires** pour mener votre projet.

Ce dispositif est mobilisable sous conditions de ressources.



Qui loue son logement

- ✓ Votre copropriété bénéficie de l'aide « Ma Prime Rénov' Copropriété » de l'Anah ?

Vous pouvez en complément bénéficier de la part de l'Agglo de **1 000 € par logement**.

i ATTENTION ! Ne commencez pas les travaux tant que vous n'avez pas reçu la validation écrite des montants de vos subventions !

4 BONNES RAISONS de se lancer !



Mon Plan Rénov' À qui s'adresser ?

Permanences physiques
ou téléphoniques, sur rendez-vous,
avec l'un de nos 3 conseillers



01 64 98 11 79
www.melunvaldeSeine.fr



Un service
pour les habitants
de tout le territoire

